

ASSOCIATION MULTICITE – CENTRE SOCIAL DU VERMANDOIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 SEPTEMBRE 2020

*Association Multicité – Centre Social du
Vermandois*

SIRET 34057317900017

Rue Paul Codos

02100 SAINT QUENTIN

Ce rapport comprend 23 pages



INTEGRAL
EXPERTS MEMBRE DU COMPTES
ANNUEL & ANNUEL

SARL au capital de 1.000.000 €,
inscrite près la Cour d'Appel
d'Amiens.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

Au Conseil d'Administration,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Multicité – Centre social du Vermandois relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



IV. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Le Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Saint-Quentin, le 28 août 2020

Groupe MICHEL AUDIT ET CONSEILS



**Antoine MICHEL, Gérant.
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel d'Amiens**

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN

Actif	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			31.12.2018
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 642.71	10 642.71		43.75
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES	10 642.71	10 642.71		43.75
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	172 949.33	148 868.33	24 081.00	29 296.36
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE				
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	1 343.60	190.34	1 153.26	1 287.62
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE	108 381.88	101 108.13	7 273.75	6 375.15
AUTRES	63 223.85	47 569.86	15 653.99	21 633.59
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	183 592.04	159 511.04	24 081.00	29 340.11
STOCKS ET ENCOURS				
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES VERSES/COMMANDES				
CREANCES	136 994.82	625.11	136 369.71	102 265.17
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	983.71	625.11	358.60	446.49
AUTRES	136 011.11		136 011.11	101 818.68
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	241 683.84		241 683.84	206 132.27
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7 398.67		7 398.67	7 499.82
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	386 077.33	625.11	385 452.22	315 897.26
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	569 669.37	160 136.15	409 533.22	345 237.37



BILAN

Passif	31/12/2019	31.12.2018
	Montant	Total
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	71 630.82	71 630.82
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES	29 470.06	29 470.06
REPORT A NOUVEAU	107 783.25	47 982.83
RESULTAT DE L'EXERCICE	42 725.63	59 800.42
TOTAL FONDS PROPRES (1)	251 609.76	208 884.13
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 399.16	4 472.58
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)	3 399.16	4 472.58
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	255 008.92	213 356.71
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	55 270.70	48 871.84
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	55 270.70	48 871.84
FONDS DEDIES (4)		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS	13 261.20	4 821.00
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	19 773.96	17 979.42
DETTE FISCALES ET SOCIALES	48 248.39	45 665.95
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES		367.12
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	17 970.05	14 175.33
TOTAL DETTES (5)	99 253.60	83 008.82
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	409 533.22	345 237.37



COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	186 536.19		189 312.79
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	11 501.07		8 880.74
SALAIRES ET TRAITEMENTS	350 364.97		338 234.97
CHARGES SOCIALES	129 714.48		133 434.08
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		13 654.50	13 994.63
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	6 866.65		6 548.33
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS	388.99		187.68
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS	6 398.86		7 258.62
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	43 554.78		47 861.32
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)		735 325.99	731 718.53
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	8 500.00		1 271.15
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)		8 500.00	1 271.15
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)			
PARTICIPATION DES SALAIRES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)			
TOTAL DES CHARGES		743 825.99	732 989.68
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		42 725.63	59 800.42
TOTAL GENERAL		786 551.62	792 790.10



COMPTE DE RESULTAT

Produits (ttc)	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES			
PRODUCTION VENDUE	68 037.48		65 502.67
SOUS-TOTAL A		68 037.48	65 502.67
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	551 415.38		556 072.23
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	117 702.67		113 379.17
COLLECTES			
COTISATIONS	2 701.00		2 661.00
AUTRES PRODUITS	44 751.11		44 139.46
SOUS-TOTAL B		716 570.16	716 251.86
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		784 607.64	781 754.53
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	864.61		628.89
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSON VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		864.61	628.89
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	5.95		3 971.66
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 073.42		6 435.02
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)		1 079.37	10 406.68
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS			
TOTAL DES PRODUITS		786 551.62	792 790.10
SOLDE DEBITEUR = PERTE			
TOTAL GENERAL		786 551.62	792 790.10



SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION MULTICITE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

SOMMAIRE	INFORMATIONS		
	Produites	Non produites	
		N.S.	N.A.
Faits caractéristiques de l'exercice / Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	X		
Règles et méthodes comptables	X		
Immobilisations incorporelles	X		
Immobilisations corporelles	X		
Etat des amortissements	X		
Etat des dépréciations		X	
Provisions inscrites au bilan	X		
Crédit-bail			X
Locations			X
Immobilisations financières		X	
Actif circulant - Etat des échéances des créances	X		
Comptes de régularisation - actif	X		
Composition des fonds associatifs			X
Tableau de variation des fonds associatifs	X		
Tableau de suivi des fonds dédiés	X		
Tableau de suivi des legs et donation			X
Etat des échéances des dettes	X		
Comptes de régularisation - passif	X		
Les engagements			
- Engagements donnés			X
- Engagements reçus			X
- Engagements réciproques			X
Dettes garanties par des sûretés réelles			X
Honoraires versés aux commissaires aux comptes		X	
Les effectifs	X		
Ressources, ventilation de l'impôt, incidence des dispositions fiscales sur les capitaux propres			X
Produits et charges exceptionnels	X		
Transferts de charges	X		
Informations complémentaires	X		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION MILTICITE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les subventions 2019 de la CAF ont été ajustées au plans prévus à la clôture de l'exercice. Les relevés réels des prestations n'étant pas connues à ce jour, des décalages peuvent subsister en 2020,



EVENEMENTS POSTERIEURS À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En Août 2019, un investissement d'équipement concernant un château gonflable a été effectué. Cela a entraîné une valorisation de l'actif d'exploitation qui impacte le bilan au 31/12/2019.

À partir de 2019, nous avons souscrit un engagement avec un nouveau commissaire aux comptes dont le mandat dure 6 exercices.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION MULTICITE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases:

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices



et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques,

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux règlements relatifs à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont uniquement des logiciels amortis suivant le mode linéaire sur 3 ans.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Matériel	3 à 10 ans
Agencement Aménagement Divers	3 à 5 ans
Matériel de transport	8 ans
Mobilier-Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dans le cas présent, les créances clients sont les participations des usagers au centre de loisirs non réglées à la date de clôture, la dépréciation correspondant à la probabilité de non recouvrement de ces créances.

Placement

Le Livret Bleu du Crédit Mutuel sert à gérer au mieux la trésorerie et a généré 865 € de produits financiers sur l'exercice.

Provision pour indemnité de départ en retraite

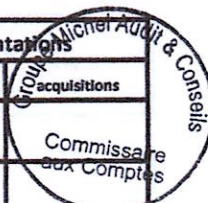
Par décision du Conseil d'Administration du 27 avril 2010, une provision pour indemnité de départ à la retraite est calculée dorénavant pour chaque salarié qui dépasse 45 ans dans l'année. La provision est étalée sur quinze ans.

IMMOBILISATIONS

ASSOCIATION MULTICITE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des Immo. Début d'exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	Acquisitions
INCO	RPO					
		Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	10 642.71		
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions	Sur sol propre. Sur sol d'autrui. Instal. Génér., agencés & aménagés const.	1 343.60		
		Installations techniques, matériel & outillage indust.		106 560.24	16.56	1 805.08
		Autres immos corporelles	Instal. génér., agencés & aménagés divers	4 371.63		
			Matériel de transport	22 520.00		
			Matériel de bureau & info., mobilier	36 332.22		
			Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
			TOTAL III	171 127.69		1 805.08
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	-		-	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				181 770.40	-	1 805.08



CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminution		Valeur brute des immob. Fin exercices	Réévaluation légale valeur d'origine
			Par virt poste	Par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établs, de recherche & de dével.	TOTAL I			10 642.71	
	Autres poste d'immb. Incorporelles	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains				-	
	Constructions	Sur sol propre.			1 343.60	
		Sur sol d'autrui.			-	
	Installations techniques, materiel & outillage indust.	Insta. Géné., agencts & aménagts const.			108 381.88	
		Instal. Géné., agentcts & aménagts divers			4 371.63	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			22 520.00	
		Matériel de bureau & info., mobilier			36 332.22	
		Emballages récupérables & divers			-	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		-	172 949.33	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				-	
	Prêts & autres immob. Financières				-	
		TOTAL IV		-	-	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			-	183 592.04	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOCIATION MULTICITE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Groupe Michel Audit & Conseil
Commissaire aux Comptes

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
TOTAL					
Autres immobilisations		10 598.96	43.75		10 642.71
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	55.98	134.36		190.34
	Inst. général agen. aménag. cons.				-
Inst. techniques matériel et outill. industriels		100 185.09	923.04		101 108.13
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	4 131.71	239.92		4 371.63
	Matériel de transport	3 120.67	4 504.00		7 624.67
	Mat. Bureau et informatique, mob.	34 337.88	1 235.68		35 573.56
	Emballages récupérables divers				-
TOTAL		141 831.33	7 037.00	-	148 868.33
TOTAL GENERAL		152 430.29	7 080.75	-	159 511.04

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

ASSOCIATION MULTICITE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

TABEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATION Dotations de l'exercice	DIMINUTION : Reprises de l'exercice	Commissaire aux Comptes Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. Gisement miniers et pétrolier				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Prov. fiscales implantat. étranger avant 01/01/92				
	Prov. fiscales implantat. étranger après 01/01/92				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				-
	Prov. pour garanties données aux clients				-
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				-
	Provisions pour amendes et pénalités				-
	Provisions pour perte de change				-
	Prov. pour pensions et obligations similaires	48 871.84	6 398.86		55 270.70
	Provisions pour impôts				-
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				-
	Prov. pour gros entretien et grandes réparation				-
	Prov. pour charges sociales, fiscales / congés à payer				-
	Autres provisions pour risques et charges				-
TOTAL II		48 871.84	6 398.86	-	55 270.70
Provisions pour dépréciation	incorporelles				
	/ immobilisations corporelles				
	Titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immobilisation financières				
	Sur stocks en cours				
	Sur comptes clients	236.12	388.99		625.11
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III		236.12	388.99	-	625.11
TOTAL GENERAL (I + II + III)		49 107.96	6 787.85	-	55 895.81
Dont dotations & reprises					
	d'exploitation		6 787.85	-	
	financières			-	
	exceptionnelles		-		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

ASSOCIATION MULTICITE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ETAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

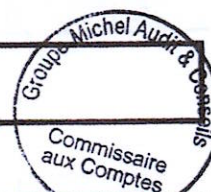


ETAT DES CREANCES		MONTANT BRUT	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif Immobilisé	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			-
Actif circulant	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	983.71	983.71	
	Créances rep. titres prêtés: prov/dep. Antér		-	
	Personnel et comptes rattachés		-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	
			-	
	Impôts sur les bénéfices		-	
	Etat & autres Taxes sur la valeur ajoutée		-	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	-	-	
	Divers		-	
	Débiteur divers	128 612.44	103 309.04	
	Charges constatées d'avance	7 398.67	7 398.67	
	TOTAUX	136 994.82	111 691.42	-
Renvois (1) (2)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)			

COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF

ASSOCIATION MULTICITE Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE



CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	7 398.67
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	7 398.67

PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	136 011.11
Autres créances	
TOTAL	136 011.11

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

ASSOCIATION MULTICITE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

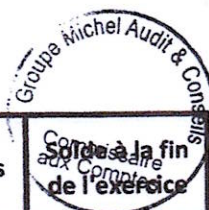


Action	Montant initial	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Néant					
TOTAL	-	-	-	-	-

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

ASSOCIATION MULTICITE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



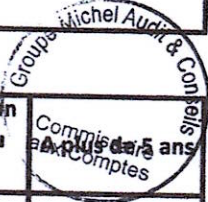
Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Ecart de réévaluations avec droit de reprise				
Fonds associatifs sans droit de reprise	71 630.82			71 630.82
Ecart de réévaluations sans droit de reprise				
Réserve	29 470.06			29 470.06
Report à nouveau	47 982.83	59 800.42		107 783.25
Résultat comptable de l'exercice antérieur	59 800.42	42 725.63	59 800.42	42 725.63
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme	4 472.58	894.52	1 967.94	3 399.16
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	213 356.71	103 420.57	61 768.36	255 008.92

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

ASSOCIATION MULTICITE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	Commissaire aux Comptes
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataire (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine					
etbs de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		13 261.20	7 060.20	6 201.00	
Fournisseurs & comptes rattachés		19 773.96	19 558.26	215.70	
Personnel & comptes rattachés		23 001.99	23 001.99		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		22 681.19	22 681.19		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	-			
	Taxe sur la valeur ajoutée	-			
	Obligations cautionnées	-			
	Autres impôts, taxes & assimilés	2 565.21	2 565.21		
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés		-			
Groupe & associés (2)		-			
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		-			
Dette représentative des titres empruntés		-			
Produits constatés d'avance		17 970.05	17 970.05		
TOTAUX		99 253.60	92 836.90	6 416.70	
Renvois (2)					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Montant divers emprunts, dettes/associés				

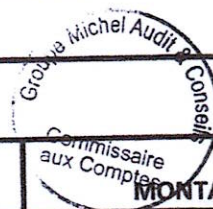
COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF

ASSOCIATION MULTICITE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	17 970.05
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	17 970.05

**CHARGES A PAYER**

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 773.96
Dettes fiscales et sociales	2 565.21
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES A PAYER	22 339.17

EFFECTIF MOYEN

ASSOCIATION MULTICITE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Statut	Nombre (équivalent temps plein)
Cadre	1.00
Non cadre	5.25
CAE	6.80
CEE / personnel ALSH	-
TOTAL	13.05



PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

ASSOCIATION MULTICITE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



DESIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Amendes		5.95
Ecart sur subventions des exercices antérieurs	2 500.00	
Autres charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	50.00	
Subventions exceptionnelles		
Autres produits exceptionnels		
Produits de cession d'éléments actifs		1 073.42
Quote part de subvention virée au résultat		
Dons		
TOTAL	2 550.00	1 079.37

TRANSFERTS DE CHARGES

ASSOCIATION MULTICITE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

DESIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Aides contrats aidés	103 182.76		
Remboursements de formation	14 219.91		
Indemnités prévoyance			
Remboursement assurances	300.00		
TOTAL	117 702.67	-	-



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELLE

ASSOCIATION MULTICITE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Exercice N	Exercice N-1
1) Non comptabilisés au compte de résultat		
- Bénévoles ordinaires	66 021.58	66 021.58
- Présidente bénévole en remplacement du directeur		
SOUS TOTAL I	66 021.58	66 021.58
2) Comptabilisés au compte de résultat :		
- Mise à disposition CAF	42 749.38	43 333.09
- Mise à disposition Ville de Saint-Quentin		
SOUS TOTAL II	42 749.38	43 333.09
TOTAL (I + II)	108 770.96	109 354.67

CHARGES	Exercice N	Exercice N-1
1) Non comptabilisés au compte de résultat		
- Bénévoles ordinaires	66 021.58	66 021.58
- Présidente bénévole en remplacement du directeur		
SOUS TOTAL I	66 021.58	66 021.58
2) Comptabilisés au compte de résultat :		
- Mise à disposition CAF	42 749.38	43 333.09
<i>dont charges de fonctionnement</i>	42 749.38	43 333.09
<i>dont charges de personnel</i>		
- Mise à disposition Ville de Saint-Quentin		
<i>dont mise à disposition de salle</i>		
<i>dont personnel de restauration</i>		
<i>dont mise à disposition d'équipements sportifs</i>		
<i>dont autres prestations</i>		
SOUS TOTAL II	42 749.38	43 333.09
TOTAL (I + II)	108 770.96	109 354.67

